



Professions libérales souhaitant s'installer : un nouveau service proposé par l'Urssaf

vendredi 15 novembre 2013, par [lpe](#)

L'Urssaf Poitou-Charentes met à la disposition des futurs professionnels libéraux, souhaitant créer leur entreprise, dans la Vienne, une structure d'information et de conseils : le Pôle d'Information Création (PIC).

En effet, les professionnels libéraux, très bien formés à la pratique de leur activité, sont souvent mal préparés et peu accompagnés sur les aspects entrepreneuriaux lors de la création, du développement ou de la transmission de leur structure, alors qu'ils représentent, pourtant, une part importante des entreprises françaises.

Il est donc apparu indispensable à l'Urssaf Poitou-Charentes de mettre en place une offre de service dédiée aux professionnels libéraux.

Passage obligé lors de la création d'une entreprise (en sa qualité de Centre de Formalités des Entreprises pour les professionnels libéraux) l'Urssaf souhaite proposer un service de proximité consistant à conseiller et à sécuriser les démarches administratives qui accompagnent la création d'entreprise.

Deux moyens pour contacter le Pôle d'Information Création :

- le téléphone en composant le 3957
- par mail : info-creation.poitiers@urssaf.fr

A compter du 13 Novembre, les entretiens seront organisés sur rendez-vous personnalisés, dans les lieux suivants :

- Tous les jeudis sur le site de Poitiers à l'Urssaf Poitou-Charentes (3, Avenue de la Révolution)
- Un mercredi après midi sur deux (semaine paire) à la Maison de l'Economie de l'Emploi et de la Formation de Châtelleraut (209, Grande rue de Châteauneuf)
- Un mercredi après-midi sur deux (semaine impaire) à la Communauté de Communes de Montmorillon (18 bis place de la Victoire)

A noter aussi pour guider les porteurs de projet, le Guide pratique de la création-reprise d'entreprise 5e édition : 4€ TTC à commander [en suivant ce lien](#)